

*Janvier 2003*

**L'Aide  
individualisée  
n°2**

Ce numéro a été rédigé par Michel SAROUL

avec la collaboration des formateurs du Département Lycée du CEPEC :

Laurent BOUCHARD ; François CATRIN ; Robert DELAVEAU ;  
Jérôme DELOIRE ; Olivier FAUVET ; Habib GARES ; Gilles GRANGER ;  
Jean-Jacques LANDELLE ; Philippe MOUNIER ; Daniel OLINGER ;  
Bernard PALLANDRE ; Josette SURREL.

**Points de repère pour le Lycée**

Bulletin département Lycée du CEPEC  
14 voie Romaine • 69290 CRAPONNE  
tél : 04 78 44 61 61 • Fax : 04 78 44 63 42  
e-mail : [publications@cepec.org](mailto:publications@cepec.org)  
Site Internet : <http://www.cepec.org>

**DIRECTEUR DE LA PUBLICATION**  
**CHARLES DELORME**

*RESPONSABLES DU COMITE DE REDACTION*  
ROBERT DELAVEAU  
PHILIPPE MOUNIER  
MICHEL SAROUL

**COMMANDES - IMPRESSION**  
IRÈNE PEILLON

**MAQUETTE**  
ROBERT DELAVEAU

ISSN 1624-8643

# Sommaire

<b>AVANT PROPOS.....</b>	<b>4</b>
<b>L’A.I. : RAPPEL DE QUELQUES ENJEUX ET PRINCIPES .....</b>	<b>5</b>
<i>La nécessité d’un projet pédagogique.....</i>	<i>5</i>
La mise en œuvre d’une démarche de résolution de problèmes.....	5
Un projet construit en équipe.....	5
<i>L’aide individualisée : une nouvelle relation .....</i>	<i>6</i>
<i>L’évaluation des apprentissages au centre d’un projet d’A.I.....</i>	<i>6</i>
Partir de situations concrètes.....	6
Identifier les critères de réalisation et de réussite.....	6
Donner du sens : l’importance du suivi.....	7
<b>LES LYCEENS .....</b>	<b>7</b>
<i>Massification et Diversification.....</i>	<i>7</i>
<i>Le lycéen est aussi un adolescent.....</i>	<i>8</i>
<i>Le « métier d’élève ».....</i>	<i>8</i>
<i>La motivation.....</i>	<i>9</i>
<i>Le rapport au savoir.....</i>	<i>9</i>
<i>Le rapport au travail scolaire.....</i>	<i>9</i>
<i>Les « nouveaux lycéens ».....</i>	<i>9</i>
<b>CONSTRUIRE DES SEQUENCES D’AIDE INDIVIDUALISEE .....</b>	<b>10</b>
<i>L’aide individualisée : pour répondre à quels besoins des élèves ?.....</i>	<i>10</i>
Les besoins d’apprentissage des élèves.....	10
L’identification des besoins .....	11
<i>Propositions pour une organisation générale de l’aide individualisée .....</i>	<i>11</i>
La présentation de l’aide individualisée aux élèves .....	11
L’organisation générale des temps d’A.I. (durée et regroupements).....	12
Des outils pour accompagner le projet.....	12
<i>Une séquence type .....</i>	<i>12</i>
La mise en projet des élèves.....	12
Le travail de « diagnostic » .....	13
La recherche de solutions.....	13
La mise en œuvre de ces solutions .....	13
<b>FICHES – OUTILS .....</b>	<b>14</b>
<b>FICHE N° 1 : Evaluation d’un projet d’aide individualisée .....</b>	<b>14</b>
<b>FICHE N° 2 : Exemple d’un déroulement chronologique .....</b>	<b>15</b>
<b>FICHE N° 3 : Difficultés des élèves : origines, pistes de remédiation .....</b>	<b>16</b>
<b>FICHE N° 4 : Proposition de scénario annuel en Français .....</b>	<b>17</b>
<b>FICHE N° 5 : Démarrage d’année en aide de mathématiques.....</b>	<b>19</b>
<b>FICHE N° 6 : Exemples de séances d’aide individualisée.....</b>	<b>20</b>
<b>FICHE N° 7 : Portfolio / Carnet de Bord / Outil de suivi élève.....</b>	<b>22</b>
<b>FICHE N° 8 : Principes d’action pour la prise en charge des difficultés élèves .....</b>	<b>23</b>
<b>TEXTES OFFICIELS .....</b>	<b>25</b>
<b>BIBLIOGRAPHIE.....</b>	<b>29</b>
<b>FORMATIONS PROPOSEES PAR LE CEPEC .....</b>	<b>30</b>

## AVANT PROPOS

---

### LE POINT SUR UNE INNOVATION

*Cela fait maintenant plusieurs années que les textes précisant la « réforme » des lycées ont été publiés. Comme cela se produit souvent dans le système éducatif français, ils ont été diversement interprétés par les équipes pédagogiques ; ce qui se traduit, dans les pratiques, par une très grande variété des modalités de mise en œuvre. C'est tout particulièrement le cas en ce qui concerne la mise en place des Travaux Personnels Encadrés, des Projets Pluridisciplinaires à Caractère Professionnel, de l'Education Civique Juridique et Sociale, et de l'Aide Individualisée objet de ce deuxième Points de Repère sur le sujet.*

*On peut en effet constater, qu'en ce qui concerne l'aide individualisée en seconde, les projets des établissements sont d'une grande diversité.*

*S'il peut sembler souhaitable qu'il en soit ainsi, les établissements adaptant leur projet aux besoins de leurs élèves, il semble bien néanmoins que dans un grand nombre de cas le projet mis en œuvre ne réponde pas aux principes de base et aux modalités prévues par les textes.*

*C'est pour permettre à des équipes pédagogiques d'évaluer et d'améliorer leurs pratiques dans ce domaine que nous avons réalisé ce nouveau Points de Repère sur l'aide individualisée dont l'objectif prioritaire est de proposer des pistes de réflexion facilitant la mise en place d'un projet collectif. Ces pistes de réflexion sont, pour la plupart, issues d'expériences d'établissements collectées par les formateurs Cepec dans leurs lycées et à l'occasion d'interventions en établissement et de stages de formation.*

*Comme les autres Points de Repère, ce deuxième numéro sur l'Aide Individualisée propose dans sa première partie une réflexion générale pour penser l'action.*

*Trois entrées sont privilégiées :*

- *Un rappel de quelques enjeux et principes nécessaires à la construction d'un projet d'aide individualisée.*
- *Une réflexion approfondie sur l'évolution des lycéens pour permettre aux équipes pédagogiques de mieux analyser les besoins des élèves.*
- *Des propositions pour la construction d'un projet et de séquences d'aide individualisée.*

*Suivent des fiches-outils pour en faciliter la conduite.*

*Les formateurs du Département Lycée du Cepec - Janvier 2003*



### Centre d'Études Pédagogiques pour l'Expérimentation et le Conseil

14, Voie Romaine – 69290 CRAPONNE

tél : 04 78 44 61 61

fax : 04 78 44 63 42

#### INTERNET

site: <http://www.cepec.org>

e-mail : formations, publications : [accueil@cepec.org](mailto:accueil@cepec.org)

contact formateurs : [departement.lycee@cepec.org](mailto:departement.lycee@cepec.org)

## L'A.I. : RAPPEL DE QUELQUES ENJEUX ET PRINCIPES

---

Nous avons déjà abordé, dans notre premier *Points de Repère* consacré à l'Aide Individualisée, les enjeux de la mise en place de l'A.I. dans le cadre de la réforme des lycées.

Nous avons insisté sur l'idée que l'aide individualisée concernait, avant tout, la prise en charge de la totalité des lycéens et tout particulièrement de ceux qui, entrant en lycée, rencontraient des difficultés. La mise en place de l'aide individualisée engageait alors chaque lycée à être « son propre recours » et à mettre en œuvre des réponses adaptées aux difficultés de certains élèves.

Constatant les difficultés des équipes pour mettre en place un véritable projet dans ce domaine il nous paraît souhaitable d'en rappeler les principaux enjeux et principes.

### *La nécessité d'un projet pédagogique*

La notion de projet, assez récente dans notre système, est porteuse de constantes. Sans les reprendre dans leur ensemble nous insisterons ici sur deux d'entre elles qui, dans le cadre de l'aide individualisée, nous paraissent fondamentales.

### La mise en œuvre d'une démarche de résolution de problèmes

S'il y a projet, ici pédagogique, c'est qu'il apparaît possible, en mettant en œuvre une démarche appropriée, de partir de situations concrètes (situations-problèmes), de les analyser et de proposer des réponses visant à leur amélioration.

Il s'agira alors, dans le cadre de l'aide individualisée, et pour l'essentiel, de bâtir un projet pédagogique à partir de l'évaluation de besoins repérés, le plus souvent en terme de « manque », dans la formation ou/et le comportement de certains élèves.

### Un projet construit en équipe

S'il y a projet et si celui-ci concerne l'élève dans sa pluralité, sa conception gagnera à être l'affaire de l'ensemble des enseignants de la classe ; la notion de besoin ne pouvant pas se limiter à des approches strictement disciplinaires. Et ceci, même si la réalisation concrète de l'aide à l'élève est confiée à tel ou tel enseignant. On notera alors l'importance que prennent, pour l'identification des besoins des élèves, le « croisement des regards » de l'ensemble des acteurs concernés. Et on soulignera dans ce cadre l'importance de la participation active des élèves.

Enfin, il est bon de rappeler que tout projet gagne à être écrit pour en assurer la mémoire et à être évalué. En effet, l'évaluation est non seulement nécessaire pour réguler l'action mais s'avère indispensable pour en identifier les résultats positifs et en conséquence assurer la motivation des équipes pédagogiques et leur investissement dans la durée.

Ces principes étant rappelés, bâtir un projet collectif d'aide individualisée revient alors à répondre aux différentes questions qui le structurent, à savoir dans le cas d'un projet d'A.I. :

- Quels sont pour l'établissement les véritables **enjeux** de la mise en place de l'aide individualisée ? Simple conformisation à une réforme ou prise en compte renouvelée de certaines catégories d'élèves ? Comment alors identifier ces élèves ? Evaluer leurs besoins ?

- L'approche de l'aide individualisée doit-elle, même si elle est réalisée par des disciplines citées dans les instructions officielles, se limiter à une approche disciplinaire ? Si oui sur quels objectifs ? Sinon, quelle place pour une approche interdisciplinaire et collective ?

- Comment faire en sorte que les modalités mises en œuvre, aussi bien en ce qui concerne l'organisation générale que la conduite d'une séance, le soient dans une véritable logique d'aide en rupture avec ce qui se fait habituellement en cours et modules ?

**CONSTRUIRE UN PROJET  
D'AIDE INDIVIDUALISEE**

**QUELS ENJEUX ?**

**QUELS OBJECTIFS ?**

**QUELLES MODALITES ?**

***L'aide individualisée : une nouvelle relation***

Cela a maintes fois été souligné. Les lycéens ne reprochent pas aux adultes qui les entourent un manque de compétence mais une absence de communication.

Dans ce contexte les situations d'aide individualisée, comme d'ailleurs celles des Travaux Personnels Encadrés, prennent tout leur sens.

Elles permettent la mise en œuvre d'une centration forte sur l'élève et d'une relation enseignant-élève différente de celle qu'il est possible d'entretenir dans le collectif de la classe.

Les notions fréquemment utilisées d'accompagnement, de relation d'aide, de projet personnel de l'élève... prennent alors plus d'importance et donnent des orientations quand à l'objet des séances d'aide individualisée et à la manière même d'en conduire les séances.

Le type de relation envisagé est dans ce cas, en termes d'attitudes et de communication, différent d'une relation d'enseignement habituelle. Notons, en particulier, la reconnaissance, par l'enseignant, de la parole de l'élève.

***L'évaluation des apprentissages au centre d'un projet d'A.I.***

L'évaluation joue un rôle central dans la mise en place d'un projet d'aide individualisée et ce, à plusieurs titres.

En préliminaire, rappelons à ce sujet que c'est à l'occasion de la mise en place de l'enseignement modulaire en classe de seconde qu'ont été proposés les tests

d'évaluation passés en début d'année. Ils ont été conçus pour permettre une réelle différenciation pédagogique devant permettre de diversifier la formation des élèves en fonction de leurs besoins.

**Partir de situations concrètes**

L'expérience nous a montré que les tests de seconde n'avaient pas toujours été utilisés avec l'intention première d'identifier les besoins des élèves. De plus, l'utilisation d'un logiciel de dépouillement n'a pas, le plus souvent, en catégorisant les difficultés des élèves dans des rubriques générales, facilité la mise en place de situations de remédiation.

Nous pensons qu'il est souhaitable, voire indispensable pour travailler avec les élèves dans une logique d'aide, de prendre appui sur des situations concrètes et en particulier de partir des situations ayant permis l'expression par l'élève d'une difficulté.

Parmi ces situations de référence, on peut, entre autres, citer : un exercice de test, un devoir, un contrôle fait ou à venir, un travail à la maison, le passage d'un cours à un exercice, la prise de notes en classe, l'organisation de son travail personnel...

La référence à ces situations précises et concrètes fournira non seulement un ancrage qui permettra à l'élève de donner du sens à son travail mais servira aussi de base à la communication entre l'enseignant et l'élève (ou les élèves).

**Identifier les critères de réalisation et de réussite**

Partir de la description d'une situation concrète constituera donc la base d'une démarche d'aide individualisée

Cette situation permettra à l'élève, avec l'aide de l'enseignant, d'identifier, ce qui, dans sa production, pose problème (en termes d'évaluation : critères de réussite). Tout le travail pourra ensuite consister, repartant de cette situation, en une réflexion par l'élève, de préférence avec d'autres élèves, sur la démarche mise en œuvre dans le cadre de cette réalisation (en termes d'évaluation : critères de réalisation). C'est sur cette

dernière dimension que devra porter l'effort d'apprentissage si l'on veut que l'élève perçoive et comprenne l'origine des difficultés rencontrées et puisse alors travailler à améliorer cette situation.

### Donner du sens : l'importance du suivi

Beaucoup d'élèves qui rencontrent des difficultés ont du mal à donner du sens à ce qu'ils apprennent et à se projeter dans l'avenir. Leur projet d'apprendre est fragile et le plus souvent à court terme.

Il sera alors nécessaire d'intégrer l'aide individualisée dans un « parcours » qui permettra à l'élève d'en mesurer les retombées et donc l'intérêt. Plus que de quelques séances d'aide individualisée, c'est donc de véritables séquences de quelques semaines dont nous avons besoin pour une réelle prise en charge de l'élève.

L'élève aura alors le temps d'identifier pour quel objectif il travaille (contrat), d'analyser des situations, de rechercher des solutions et de réutiliser ce qu'il a fait en aide individualisée

Dans tous les cas, il est important que l'élève qui s'investit dans l'aide individualisée puisse en percevoir le sens, l'intérêt.

#### **L'A.I. : une démarche basée sur l'évaluation**

**Partir d'une situation de référence (Production)**

**Permettre l'analyse par l'élève de cette production (Critères de réussite)**

**Travailler sur la démarche de l'élève (Critères de réalisation)**

**Faire l'hypothèse de solutions d'amélioration possibles**

**En réinvestir certaines et revenir sur ce réinvestissement**

## **LES LYCEENS**

Nous avons posé comme principe essentiel que l'aide individualisée devait permettre de répondre aux besoins des élèves rentrant au lycée et tout particulièrement à ceux qui rencontrent des difficultés.

Dans ce contexte, nous pensons que mieux connaître les lycéens, sans pour autant fournir des réponses stéréotypées, peut faciliter la construction d'un projet par une équipe pédagogique.

Mieux connaître les lycéens ne signifie évidemment pas ici de les décrire dans le détail. Chaque lycéen sera toujours, dans sa singularité, différent du portrait statistique que l'on peut en dresser.

Mieux connaître peut signifier par contre mieux comprendre pour reconnaître, expliquer, permettre l'analyse et décider de pistes de solutions adaptées.

### ***Massification et Diversification***

Quand on parle de l'évolution des lycéens on cite souvent l'évolution de leur nombre (massification) et en conséquence la diversification de leurs profils.

#### La massification

Il est utile ici de rappeler qu'entre 1985 et 1995 le nombre de lycéens a beaucoup augmenté : création des bacs professionnels, quasi doublement des effectifs en bacs généraux... et qu'actuellement environ 90% des élèves rentrent en classe de seconde dont à peu près les 2/3 en seconde générale et technologique... et qu'enfin les 2/3 d'une classe d'âge obtiennent le baccalauréat dont une majorité en lycée général. Rentrer au lycée, « avoir son bac », continuer ses études, relèvent en conséquence pour beaucoup d'élèves d'une certaine « banalité » et n'est pas toujours susceptible de fournir un enjeu déterminant se traduisant par une motivation sans faille...

## La diversification

Cette massification mais aussi l'évolution de la société française (relativisation des valeurs, affaiblissement de certaines institutions, montée des dimensions économique et juridique, progression de l'individualisme...) concourent à une plus grande diversification des publics élèves. Cette diversification peut s'exprimer à travers différentes rubriques qui doivent nous permettre de mieux comprendre les lycéens, de faciliter la prise de conscience de certains décalages et d'identifier des pistes de travail pour l'aide individualisée.

### *Le lycéen est aussi un adolescent*

Sans vouloir dresser de portrait type, car aucun lycéen ne ressemble tout à fait à cette description, nous relèverons les points suivants :

- Le lycéen est à la fois adulte de plus en plus tôt si l'on considère sa dimension psychologique, sa maturité (considérée comme de plus en plus précoce en termes de sexualité, de conduites économiques, de citoyenneté) et adolescent de plus en plus longtemps si l'on prend en compte la dimension sociologique (maintien dans la dépendance, prolongation de la scolarité). On peut alors parler d'une culture jeune, d'un monde adolescent. Dans ce cadre on peut noter que les lycéens et lycéennes d'aujourd'hui adoptent fréquemment des comportements et des pratiques extrascolaires qui, jusqu'alors, étaient ceux des étudiants.
- Parmi les valeurs déclarées, les lycéens plébiscitent la tolérance, le respect et placent en queue de peloton le sens du devoir et l'autorité. La politique n'en passionne qu'une minorité et ils ne supportent pas l'intolérance.
- La base de la culture adolescente s'appuie essentiellement sur la musique, l'équipement audiovisuel, l'image, le voyage, le deux roues, la curiosité, le refus du travail imposé. Les activités culturelles se centrent autour du cinéma, des pratiques musicales, de la lecture des magazines au détriment d'autres ouvrages. Leur temps libre n'est plus forcément synonyme de loisirs, il est, de plus

en plus souvent, celui des petits boulots et des premiers pas dans la vie active.

- Pour la réussite de leur vie professionnelle ils placent en priorité le caractère et la volonté puis les relations et enfin les diplômes.
- Ils aiment l'école mais sans enthousiasme et vivent leur expérience scolaire sur fonds d'utilitarisme.
- Certains développent des « **conduites déviantes voire violentes** ». Moins concernés que les collégiens par les conduites violentes, ils consomment plus de tabac, alcool, drogues. Cette consommation apparue en fin de collège connaît son apogée en 1ère et Terminale. Les garçons sont plus concernés que les filles. Les lycéens de lycée professionnel plus que ceux du lycée général et technologique. Signalons que lorsque l'orientation est vécue comme un échec ou lorsque le climat de l'établissement est « mauvais », le risque de conduites déviantes est plus important.

### *Le « métier d'élève »*

Cette notion nous permet de mieux appréhender comment les élèves perçoivent l'école et s'y impliquent. Différentes enquêtes permettent d'en dresser un portrait mouvant, évolutif :

- Pour les lycéens les finalités du lycée sont par ordre d'importance : l'insertion professionnelle future (le métier), le développement des capacités intellectuelles et l'acquisition de connaissances, puis le développement de la personnalité et la citoyenneté.
- Une majorité des élèves sont satisfaits de leur orientation, de leurs études et du lycée.
- Beaucoup ont été au moins une fois délégués mais peu participent même occasionnellement à des activités proposés par l'établissement.
- L'absentéisme, volontaire et répété, touche 8% de lycéens et est deux fois plus important pour les garçons que pour les filles. Il augmente avec l'âge et est corrélé avec les résultats scolaires.



- Dans les établissements les relations avec les adultes sont plutôt jugées distantes, indifférentes.

- Les lycéens pensent qu'au lycée on apprend plus à se débrouiller, faire des efforts, s'organiser, être responsable... qu'à développer son esprit critique et se préparer à la vie active.

- Les différences entre garçons et filles, déjà entrevues, sont importantes. Les filles redoublent moins, fournissent plus de travail personnel, sont plus intéressées, donc moins absentes, mais aussi moins impliquées dans les activités périscolaires

### ***La motivation***

La question de la motivation est une question récurrente dans le monde éducatif.

Souvent perçue comme un déjà là, statique, elle est le plus souvent exprimée négativement et sert de fréquente explication à la non réussite des élèves.

Lorsque l'on traite de la motivation il est intéressant de distinguer l'« extrinsèque », lié aux conséquences d'une action (par exemple je travaille pour passer en 1ère) de « l'intrinsèque » (par exemple j'apprends parce que ce que j'apprends m'intéresse).

La motivation extrinsèque a longtemps bien fonctionné. Quand une minorité continuait ses études, rentrer au lycée pouvait représenter une fin en soi. Actuellement, passer en seconde n'a plus la même valeur et ne suffit plus à assurer la motivation des élèves. Ils savent que le lycée est une condition nécessaire mais pas suffisante à la réussite.

La motivation intrinsèque liée à l'activité quotidienne prend alors plus d'importance. Elle est en même temps plus difficile à installer. Elle va dépendre avant tout, surtout pour les élèves rencontrant des difficultés, de ce qu'ils vont vivre au quotidien.

Comme nous l'avons déjà précisé, lorsque l'on parle de motivation liée au sens de l'école, les lycéens ont surtout une idée en tête : réussir leur avenir professionnel. Pour la plupart, l'école n'est plus un lieu de savoir, gratuit et atemporel, mais une « boîte à outils »

où chacun puise les connaissances qu'il juge utiles pour son futur métier.

### ***Le rapport au savoir***

Cette question prolonge la précédente. Certains élèves survalorisent la dimension utilitaire des savoirs acquis dans les matières et ont du mal à se détacher des conditions d'enseignement. Ils valorisent alors le plus souvent la dimension relationnelle avec l'enseignant et restent liés aux conditions d'enseignement. Ils ont alors des difficultés à autonomiser le « savoir » de ses conditions d'apprentissage et en conséquence du mal à acquérir une dimension critique à son sujet.

### ***Le rapport au travail scolaire***

Dans notre pays le rapport au travail scolaire est fréquemment posé en termes d'effort et de quantité. A ce sujet les disparités entre les élèves sont importantes. La principale se situe essentiellement entre filles et garçons au détriment de ces derniers.

C'est plus sur la qualité du travail scolaire que sur sa quantité que nous devrions aujourd'hui porter notre attention. Beaucoup d'élèves en difficulté ont du mal à donner du sens à ce travail, à s'organiser, à dépasser les seules exigences quantitatives. Les faire réfléchir à leur manière de travailler, leur demander « comment ils s'organisent », « ce qu'ils font réellement », « comment ils travaillent personnellement en classe » sont sans doute des questions essentielles pour « détecter » en début de seconde les élèves qui présentent des « risques » de difficultés scolaires.

### ***Les « nouveaux lycéens »***

Beaucoup des paramètres cités précédemment se retrouvent en négatif dans la catégorie que certains sociologues appellent les nouveaux lycéens. C'est avant tout pour eux que l'aide individualisée a été mise en place.

Souvent en difficulté en rentrant au lycée, ils perçoivent les matières comme juxtaposées, et composées d'activités et d'exercices successifs sans signification d'ensemble.

Ils croient en une relation forte entre la réussite scolaire et la quantité de travail fourni et ont du mal à organiser leur travail personnel autrement qu'en reproduisant des activités stéréotypées.

Le « savoir » leur apparaît comme un « déjà là » sans nécessité de construction ; il convient alors plus d'y adhérer, de l'apprendre, que de prendre de la distance...

## **CONSTRUIRE DES SEQUENCES D'AIDE INDIVIDUALISEE**

Nous avons déjà précisé dans la première partie l'importance d'un projet construit en équipe ainsi que les différentes questions auxquelles il était nécessaire de répondre pour le construire.

Nous proposons ici d'en reprendre quelques unes en insistant sur celles dont les réponses permettront la construction, par des équipes et dans le cadre d'un projet, de séquences d'aide individualisée :

- Quels types de « besoins » l'aide individualisée doit-elle prendre en charge pour aider des élèves de seconde ? Comment en conduire l'identification en début d'année et à différents moments de l'année ? En d'autres termes à quels élèves devons-nous proposer l'aide individualisée ?

- Quelle organisation générale faut-il mettre en place : lieu, emploi du temps, types de regroupement ? Comment présenter l'aide individualisée aux élèves ? Comment assurer son suivi ?

- Comment organiser les séquences d'aide individualisée et en conduire les différentes séances ?

### ***L'aide individualisée : pour répondre à quels besoins des élèves ?***

La réponse à cette question est essentielle pour l'identification des besoins auxquels l'aide individualisée souhaite répondre.

### Les besoins d'apprentissage des élèves

Quand on envisage, avec des équipes, de faire l'inventaire des difficultés rencontrées par les élèves en classe de seconde, on aboutit le plus souvent à des typologies permettant de les catégoriser.

Quelles que soient les typologies obtenues elles permettent toujours de classer les difficultés des élèves en grandes catégories.

Nous proposons ici une typologie qui permet d'organiser les types de difficultés en trois grandes catégories :

- Les difficultés liées aux « conditions »<sup>1</sup> d'apprentissage en termes de comportements et attitudes : motivation, comportement en classe...

#### **Quelques exemples de difficultés liées aux comportements et attitudes...**

- donner du sens à l'école
- comprendre le sens des activités scolaires
- donner du sens au travail scolaire
- communiquer avec d'autres élèves
- communiquer avec les enseignants
- être attentif
- participer
- ...

- Les difficultés liées aux « conditions » d'apprentissage en termes de méthodes de travail : prise de parole en classe, travail à la maison...

#### **Quelques exemples de difficultés liées aux méthodes de travail**

- prendre la parole en classe
- organiser son travail personnel en classe
- prendre un cours
- travailler en groupe
- organiser son travail à la maison
- lire et interpréter des consignes

<sup>1</sup> Les conditions d'apprentissage peuvent être pensées comme les conditions permettant à un élève d'apprendre dans différents domaines. Ces difficultés sont le plus souvent de nature interdisciplinaire.

- rédiger une réponse
- réinvestir ce qui est appris dans une situation nouvelle
- analyser et évaluer une production, une démarche
- verbaliser une démarche

- Les difficultés liées à l'apprentissage lui-même dans les différentes matières : démarches d'apprentissage, savoir-faire, connaissances...

### Exemples de difficultés liées à l'apprentissage dans les matières

#### • En français

- construire un paragraphe d'argumentation
- rédiger et justifier une réponse
- commenter un texte
- s'exprimer en tenant compte de la situation d'énonciation

#### • En mathématiques

- utiliser les techniques de calculs
- lire une figure, un graphique
- mobiliser des connaissances pour résoudre un problème
- rédiger une démonstration
- apprendre une formule
- lire un énoncé

### L'identification des besoins

Notre expérience nous a montré l'intérêt qu'il y avait à affiner l'identification et l'évaluation des besoins des élèves en croisant plusieurs sources d'informations.

Parmi ces sources d'informations nous citerons :

- La passation de tests en début d'année pour identifier les besoins d'apprentissage des élèves dans les différentes matières.
- L'observation de classes par les enseignants dans la première période pour évaluer les conditions d'apprentissage en termes de comportements et d'attitudes.
- Le questionnement des élèves, par entretien de préférence, pour compléter les points de vue précédents et évaluer ce qui a rapport au

travail personnel, au projet personnel et au sens donné aux matières et au études (profil de nouveau lycéen par exemple).

L'ensemble de ces observations pourra alors être analysé lors d'un « conseil de professeurs » qui proposera aux élèves une aide individualisée sur des thèmes précis<sup>2</sup>.

### ***Propositions pour une organisation générale de l'aide individualisée***

L'organisation de l'aide individualisée en classe de seconde renvoie au traitement des questions suivantes :

- Comment présenter l'A.I. aux élèves ?
- Quelle durée pour les séquences d'A.I. ?
- Quelle logique de regroupement des élèves ?
- Quels outils pour accompagner la démarche ?

### La présentation de l'aide individualisée aux élèves

Que cela soit pour les modules, les TPE, l'A.I., l'ECJS, la mise en place de ces nouvelles modalités pédagogiques mérite des explications si l'on souhaite qu'elles soient « prises au sérieux » par les élèves :

- explications quant à leur positionnement (différence et complémentarité) par rapport aux autres modalités pédagogiques ; pour l'aide individualisée : les cours et les modules ;
- explications sur la manière de s'y inscrire (durée, obligation...) ;
- prise en compte éventuelle par l'équipe pédagogique du travail réalisé en aide (conseil de classe, devoir surveillé, orientation...)

<sup>2</sup> Rappelons ici qu'un des critères importants de réussite d'une relation d'aide est son acceptation par l'élève et la possibilité qu'il a de choisir d'y participer ou non.

Rappelons aussi qu'un véritable choix est facilité par l'intégration des séances d'aide individualisée dans l'emploi du temps des élèves, voire la possibilité de demander aux élèves n'ayant pas A.I. de rester dans l'établissement.

Il s'agit en définitive de présenter les termes permettant de passer « contrat » avec les élèves.

### L'organisation générale des temps d'A.I. (durée et regroupements)

Nous rappellerons ici :

- L'importance qu'il y a à ce que les temps d'aide individualisée ne se présentent pas en concurrence avec d'autres activités. Peut-on parler de choix d'élève si ce choix est entre « aller en aide individualisée » et « quitter l'établissement » surtout si c'est en fin de journée ou de semaine ?

- L'intérêt qu'il y a d'organiser l'aide individualisée par séquences thématiques de quelques séances, les groupes pouvant changer à chaque séquence en fonction des propositions.

- La possibilité de regrouper des classes pour ouvrir à des propositions plus nombreuses dans les différentes matières concernées par l'aide individualisée.

- La possibilité de traiter l'ensemble de ces matières au même moment si l'on ne souhaite pas surcharger les élèves<sup>3</sup>.

- L'intérêt d'une évolution dans les différents thèmes proposés en aide individualisée avec par exemple :

- . l'aide au travail personnel jusqu'à fin octobre ;

- . l'aide aux élèves en difficulté dans les matières concernées jusqu'à fin mars ;

- . l'aide aux élèves en fonction de leur demande d'orientation jusqu'à la fin de l'année.

### Des outils pour accompagner le projet

Les élèves et les enseignants ont l'habitude, pour une meilleure gestion de leur travail, d'utiliser des supports permettant le suivi de leur activité (livre, cahier, carnet...).

Bizarrement, en ce qui concerne l'aide individualisée, l'existence de ces supports est très réduite. Ceci concourt le plus souvent à

<sup>3</sup> On peut aussi annualiser les heures d'A.I. pour en augmenter le nombre en début d'année.

considérer cette aide individualisée de manière annexe et à ne pas l'utiliser pour le suivi des élèves.

Il nous paraît donc souhaitable que cette aide laisse des « traces ». Cela peut se faire en utilisant différents outils :

- Carnet de bord élève (à l'image de ce qui est utilisé en TPE) permettant à l'élève de suivre ses activités en y intégrant celles réalisées en aide individualisée<sup>4</sup>.

- Carnet de bord enseignant permettant à un professeur, ou mieux à une équipe, de suivre le parcours d'un élève. Un simple cahier, dans un casier (celui du professeur principal ou d'un enseignant), peut suffire à améliorer le suivi des élèves.

- Formulation sur le bulletin scolaire de la participation de l'élève à des séances d'aide individualisée (comme on note les absences par exemple).

- Prise en compte dans les conseils d'enseignants ou/et les conseils de classes de l'aide individualisée, pour en signaler la nécessité pour un élève ou en relever les effets.

### *Une séquence type*

Nous utilisons ici le terme de séquence pour bien insister sur la nécessité d'articuler un certain nombre de séances de travail afin de disposer du temps nécessaire pour mener à bien une « aide » à l'élève.

En plus de la durée, c'est la nécessaire succession de certaines étapes qui nous paraît indispensable.

### La mise en projet des élèves

La motivation et l'engagement des élèves dépendent de l'enjeu qu'ils perçoivent à l'activité.

Cet enjeu, difficilement lié à l'apprentissage lui-même, dépendra le plus souvent pour l'élève du réinvestissement de ce qu'il aura fait en aide individualisée ; plus que tout autre, l'élève en difficulté a besoin de dire « à quoi ça sert ».

<sup>4</sup> Voir fiche n°7 page 22

On peut ainsi envisager que le temps collectif de la classe permette d'essayer ce qui a été préparé en aide individualisée et que la séance d'après en facilite l'évaluation. Le « traitement » d'un besoin du type « améliorer sa participation en classe en prenant plus souvent la parole » peut tout à fait correspondre à cette pratique. On identifie le besoin, on s'exerce en petit groupe, on s'essaye en classe, on en reparle en petit groupe.

On peut aussi préparer un devoir ou un contrôle à venir permettant ainsi l'identification d'une amélioration à travers la note obtenue.

On peut aussi par exemple réaliser en aide individualisée un travail qui pourra faire l'objet d'une communication à l'ensemble de la classe sous forme d'une fiche méthodologique ou d'un corrigé distribués à l'ensemble des élèves.

#### Le travail de « diagnostic »

Même si ce terme dans le domaine pédagogique n'est pas des plus heureux, il constitue néanmoins le cœur de la séquence d'aide individualisée.

Son objectif est de permettre à l'élève de faire des hypothèses sur l'origine de ses difficultés avant d'envisager des pistes de solutions.

Pour réaliser cela il nous semble que l'enseignant dispose de plusieurs leviers :

- Le premier est la référence à la situation dans laquelle l'élève a rencontré des

difficultés. Il est nécessaire de ne pas s'éloigner de cette situation si l'on veut que l'élève décrive la manière dont il a essayé de la traiter.

- La verbalisation de la démarche utilisée par l'élève. C'est souvent à partir de cette verbalisation que l'on peut aider l'élève à pointer l'origine de ses difficultés.

- La confrontation avec d'autres élèves ayant rencontré la même difficulté. La comparaison des démarches utilisées facilitera le travail de diagnostic.

#### La recherche de solutions

C'est sans doute là que l'enseignant va le plus intervenir sur le « fond » en organisant les apports nécessaires et en permettant à l'élève d'expérimenter des solutions possibles à ces difficultés.

D'autres solutions pourront venir des autres élèves. Plus que la recherche de la solution idéale, c'est le choix par l'élève d'une piste de travail qui s'avèrera fondamentale.

#### La mise en œuvre de ces solutions

Cette mise en œuvre peut évidemment s'expérimenter dans le cadre du temps d'aide individualisée mais elle doit permettre à l'élève de faire un retour sur la situation de classe à laquelle elle était supposée répondre. Le plus souvent elle n'y répondra qu'imparfaitement. L'important sera alors de permettre à l'élève d'identifier ses progrès.

#### **Les étapes d'une séquence**

**La mise en projet de l'élève**

**L'aide au diagnostic de ses difficultés**

**La recherche de solutions**

**La mise en œuvre de ces solutions**

**L'évaluation du réinvestissement**

## FICHES – OUTILS

---

### FICHE N° 1 : Evaluation d'un projet d'aide individualisée

---

*Cette fiche peut être utilisée pour évaluer un projet en cours. Elle reprend les principales rubriques d'un projet d'aide aux élèves et doit permettre d'identifier les pistes d'amélioration.*

	<b>Ce qui se fait...</b>	<b>Les questions qui se posent...</b>
<b>Pour quels élèves ?</b> (modalités de choix des élèves, élèves en grande difficulté, types de difficultés...)		
<b>Pour quoi faire ?</b> (aide méthodologique, dans les matières, sur des démarches, des savoir-faire...)		
<b>Quels liens avec les cours et modules ?</b> (complémentarité, séparation complète...)		
<b>Quelle place pour l'évaluation ?</b> (utilisation des tests de début d'année, d'une fiche de suivi, liens avec les contrôles...)		
<b>Avec quel contrat pédagogique ?</b> (présentation en début d'année, obligation ou pas, suivi de l'élève...)		
<b>Quelle organisation ?</b> (place des séances dans la semaine, organisation des séances en séquences, en périodes, rythme de renouvellement des élèves, lieu...)		
<b>Selon quelles modalités pédagogiques ?</b> (type de démarche utilisée en règle générale, travail individuel, de groupe, travail à partir d'exercices,...)		

**FICHE N° 2 : Exemple d'un déroulement chronologique***Exemple de mise en place chronologique des séquences d'aide individualisée sur l'année scolaire*

Septembre	Présentation de l'aide individualisée à la classe et mise en place des outils de communication avec les élèves et entre enseignants Choix des tests d'évaluation par l'équipe pédagogique à partir de la base d'outils du ministère Passation des tests Observation par les enseignants des élèves en classe Entretiens organisés par les enseignants Conseil de professeurs pour choisir le thème de la première séquence et faire des propositions nominatives aux élèves Analyse des difficultés de ces élèves à partir des productions recueillies Propositions pour les différents « plans de travail » élèves
Octobre	1 <sup>ère</sup> séquence d'A.I. Proposition d'un nouveau thème et d'une nouvelle liste élèves
Novembre	2 <sup>ème</sup> séquence d'A.I. Proposition d'un nouveau thème et d'une nouvelle liste élèves
Décembre	3 <sup>ème</sup> séquence Prise en compte au conseil de classe Proposition d'un nouveau thème et d'une nouvelle liste élèves
Janvier	4 <sup>ème</sup> séquence d'A.I. Proposition d'un nouveau thème et d'une nouvelle liste élèves
Février	5 <sup>ème</sup> séquence A.I. Proposition d'un nouveau thème et d'une nouvelle liste élèves
Mars	6 <sup>ème</sup> séquence A.I. Prise en compte au conseil de classe Proposition d'un nouveau thème et d'une nouvelle liste élèves
Avril	7 <sup>ème</sup> séquence d'A.I. Proposition d'un nouveau thème et d'une nouvelle liste élèves
Mai	8 <sup>ème</sup> séquence d'A.I. Proposition d'un nouveau thème et d'une nouvelle liste élèves
Juin	9 <sup>ème</sup> séquence d'A.I. Prise en compte au conseil de classe Evaluation du projet par l'équipe pédagogique Évaluation des effets : sur les élèves (apprentissages, motivation et projet personnel, ...) sur la relation pédagogique sur le travail en équipe

### FICHE N° 3 : Difficultés des élèves : origines, pistes de remédiation

Cette fiche propose une typologie des difficultés des élèves dans le domaine pédagogique. Elle permet dans un domaine donné de faire des hypothèses sur l'origine des difficultés et de proposer de pistes de solutions. Certaines pistes et solutions, outre le travail en aide individualisée, nécessitent un travail d'équipes pédagogiques, voire une concertation pour la liaison collège – lycée.

DOMAINE DE DIFFICULTE	PISTES PEDAGOGIQUES	MISE EN OEUVRE
<b>Motivation</b> <b>Projet personnel</b> <b>Rapport au savoir</b> <b>Sens du travail scolaire</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- projet personnel de l'élève / projet d'apprendre</li> <li>- pédagogie de contrat</li> <li>- pédagogie de projet</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- communication des objectifs</li> <li>- travail sur le « sens » des matières</li> <li>- séquences d'éducation au choix</li> <li>- travail sur la construction du projet personnel</li> <li>- mise en place d'un suivi pédagogique personnalisé (tutorat, conseil de classe...)</li> <li>- participation au conseil de classe</li> <li>- délégué d'élèves</li> <li>- projet (type TPE)</li> </ul>
<b>Profil d'entrée</b> <b>(connaissances, attitudes, méthodes de travail...)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- évaluation</li> <li>- articulation entre cycles</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- construction de profil de sortie</li> <li>- utilisation de tests</li> <li>- modules</li> <li>- études dirigées</li> <li>- groupes de besoins</li> <li>- dialogue pédagogique</li> </ul>
<b>Capacité d'apprendre</b> <b>Méthode de travail</b> <b>Organisation du travail</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- objectifs d'enseignement</li> <li>- évaluation formative</li> <li>- individualisation</li> <li>- suivi des élèves</li> <li>- formation méthodologique</li> <li>- interdisciplinarité</li> <li>- travail personnel</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- construction de projets pédagogiques communs</li> <li>- diversification des situations d'apprentissage</li> <li>- mise en place de structures</li> <li>- mise en place de parcours diversifiés</li> <li>- modules, groupes de besoins</li> <li>- mise en place d'une aide méthodologique</li> <li>- mise en place d'un dispositif de suivi (concertation, fiches)</li> <li>- aide entre élèves (monitorat)</li> </ul>



## **FICHE N° 4 : Proposition de scénario annuel en Français**

---

*Cette fiche propose un déroulement d'année pour une aide individualisée organisée par matière mais intégrant des approches interdisciplinaires.*

### **Identification des besoins**

***Les séances d'Aide Individualisée seront établies de façon à répondre à quatre niveaux de besoins chez les élèves :***

- 1) Posséder des connaissances et des savoir-faire en français
- 2) Construire des méthodes d'apprentissage transdisciplinaires
- 3) Apprendre des compétences propres au « métier d'élève »
- 4) Travailler sur la motivation et le projet personnel.

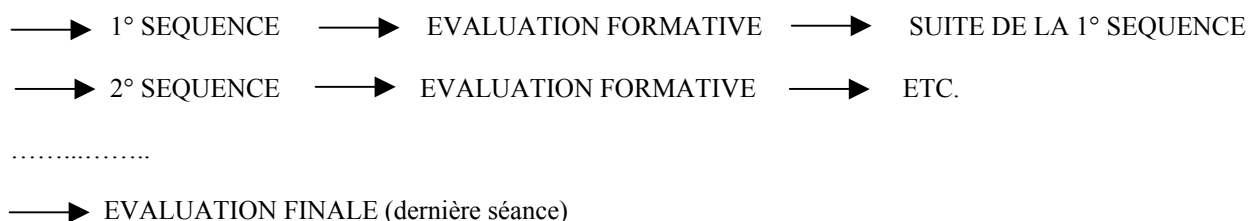
Nous pensons que ces niveaux sont interdépendants, même si l'on peut repérer au sein d'une séquence des niveaux « dominants ».

### **Principes généraux**

S'inscrivant dans une logique formative, les séances d'Aide Individualisée sollicitent une participation active et, à court terme, volontaire, des élèves à partir du diagnostic de leurs difficultés. Après une période de présentation des enjeux et des objectifs de l'aide individualisée, des séances de remédiation sont mises en place à partir des résultats de l'Évaluation Nationale de début d'année (ou, à défaut, de l'évaluation initiale proposée par chaque professeur à l'entrée en Seconde). On peut envisager ensuite une consultation de l'équipe pédagogique pour mettre en place une aide transversale sur des compétences « larges » mais posant problème à certains élèves. Ceux-ci s'inscrivent à la séquence susceptible de répondre à leurs difficultés, en prenant appui sur les conseils de leurs professeurs. Des temps intermédiaires sont ménagés à l'intérieur de chaque séquence pour faire le bilan des savoirs et des savoir-faire acquis (évaluation formative). La dernière séance de l'année est l'occasion pour tous les élèves de formuler ce qu'ils ont appris et comment ils l'ont appris (évaluation sommative).

### **Schéma illustrant la progression annuelle en Aide Individualisée**

EVALUATION INITIALE



Périodes	Modalités de regroupement	Diagnostic	Supports utilisés	Titres des séquences	Modélisation de la démarche
Septembre	Classe entière répartie en groupes de 8 élèves au maximum			<i>Présentation de l'A.I.</i>	<p style="text-align: center;"><b>Diagnostic à partir d'une production</b></p> <p style="text-align: center;">↓</p> <p style="text-align: center;"><b>Questionnements individuels (au sein du groupe)</b></p> <p style="text-align: center;">↓</p> <p style="text-align: center;"><b>Démarche de résolution des difficultés</b></p>
Octobre-Novembre	Invitation des élèves ayant des difficultés ou des lacunes (regroupement par typologie des erreurs)	Exploitation des résultats obtenus à l'Évaluation Nationale	Exercices écrits et oraux proches de ceux proposés dans l'évaluation initiale	<i>Remédiation : pour bien commencer en Seconde...</i>	
Décembre	Engagement volontaire des élèves sur inscription au planning et conseils des professeurs	Timidité, repli sur soi, ou à l'inverse : exubérance, non-écoute des autres, voire bavardage.	Exercices oraux	<i>Comment participer en classe : écouter et prendre la parole.</i>	
Janvier	Engagement volontaire des élèves sur inscription au planning et conseils des professeurs	Mauvaise interprétation des consignes, hors sujet.	Exercices écrits et oraux	<i>Lire une consigne, comprendre un énoncé.</i>	
Février	Engagement volontaire des élèves sur inscription au planning et conseils des professeurs	Difficultés d'organisation (oublis, retards dans le travail).	Exercices écrits et oraux	<i>Organiser efficacement son emploi du temps.</i>	
Mars	Engagement volontaire des élèves sur inscription au planning et conseils des professeurs	Écriture peu lisible, travaux écrits brouillons ou peu mis en valeur.	Exercices écrits	<i>Présenter efficacement son travail.</i>	
Avril	Engagement volontaire des élèves sur inscription au planning et conseils des professeurs	Difficultés à mémoriser des informations, à organiser sa page de cours, à faire la synthèse d'apports divers.	Exercices oraux et écrits	<i>Prendre des notes en classe, les réorganiser à la maison.</i>	
Mai	Engagement volontaire des élèves sur inscription au planning et conseils des professeurs	Difficultés à donner du sens à la lecture d'un texte, à l'annotation.	Exercices oraux	<i>Lire un texte de manière expressive</i>	
Juin	Invitation des élèves ayant participé aux séances d'A.I. (regroupement par séquences)		Formulation orale des acquis	<i>Et si on faisait le bilan ?</i>	

## **FICHE N° 5 : Démarrage d'année en aide de mathématiques**

---

Cette fiche présente un exemple de démarrage d'année d'aide individualisée en mathématiques. Le dispositif s'étale sur quatre ou cinq séances et peut bien sûr être adapté dans d'autres matières.

**1<sup>o</sup> séance** : *Pour tous les élèves en classe entière*

### **Passation d'un test d'évaluation diagnostique**

Les tests d'évaluation ministériels n'étant plus proposés, une évaluation « maison » peut être réalisée à partir des anciens tests ou des documents d'aide à l'évaluation. Il est important de cibler le test (d'une durée de 30-40 minutes) sur quelques notions ou compétences qui seront vite nécessaires en début d'année (calculer, démontrer, lire une figure ou un graphique, ...)

Le test peut ensuite être rapidement corrigé avec les élèves.

**2<sup>o</sup> à 5<sup>o</sup> séances** : *Pour tous les élèves à tour de rôle par groupes de huit*

*(Les groupes peuvent être constitués en suivant l'ordre alphabétique).*

- **analyse du test par l'élève** en termes de « ce que je sais faire », « les erreurs que j'ai faites », etc.
- **réponse à un questionnaire** (voir ci-dessous)
- **entretien** (5-6 minutes) avec le professeur à partir des réponses aux questions.

L'objectif est de faire, avec l'élève, un bilan de son vécu scolaire en mathématiques, d'anticiper sur d'éventuelles difficultés et d'envisager un recours possible à l'aide individualisée sur des thèmes pré-identifiés.

A partir de ces séances un temps de mise en commun avec les professeurs des autres matières sera ménagé, les observations faites pouvant constituer la matière d'un mini-conseil placé suffisamment tôt dans l'année (avant de disposer de notes) pour anticiper sur d'éventuelles difficultés et des propositions de remédiation..

-----  
**Eléments du questionnaire** : *la mise en page doit bien sûr prévoir la place pour les réponses*

### **I) Bilan du test :**

- Ce que j'ai réussi :
- Là où je me suis trompé, ce que je n'ai pas su faire :
- Les raisons de mes erreurs :

### **II) Les mathématiques et moi:**

- Mon niveau en mathématiques (*très bon, bon, moyen, faible, très faible*) :
- Mon intérêt pour la matière :
- En utilisant le tableau de la page annexe (*énumérant les principales notions vues en troisième*)  
 Les chapitres où je suis à l'aise :                      Les chapitres où j'ai plus de difficultés :
- Les raisons de mes difficultés éventuelles :

### **III) Mon travail.**

- Evaluation de mon travail à la maison en maths et ailleurs (*quels jours, combien de temps, ...*)
- Evaluation de mon attitude en classe (*participation, attention, ...*)
- Ce que je peux améliorer ? Comment je peux l'améliorer ?
- Ce que je pense que l'aide individualisée peut m'apporter ?

## **FICHE N° 6 : Exemples de séances d'aide individualisée**

---

### **En mathématiques**

#### ➤ **Apprentissage d'une leçon**

*Destinataires* : élèves s'étant montré incapables au cours de contrôles de restituer des connaissances du cours.

*Déroulement* :

- Apprentissage individuel d'une leçon ; observation par le professeur (10 min)
- Mise en commun des « méthodes » utilisées ; discussion sur « à quoi on reconnaît qu'on sait une leçon ? »
- Apprentissage de la leçon avec récitations individuelles par écrit et questionnement du voisin (10 min)
- Test
- Correction par chaque élève de son test, bilan

#### ➤ **Correction d'un devoir**

*Destinataires* : élèves ayant « échoué » le devoir.

*Déroulement 1* :

- Annotation par l'élève de sa copie corrigée des causes possibles de ses erreurs
- Entretien avec le professeur
- Traitement des exercices faux ou non faits
- Comparaison avec un corrigé photocopié

*Déroulement 2* :

- Préparation, par groupes de deux, de la présentation orale de la correction d'une partie du devoir

#### ➤ **Reprise d'une notion**

*Destinataires* : élèves n'ayant pas compris une notion, un savoir-faire, etc.

*Déroulement* :

- Utilisation d'un logiciel tutoriel (Samao2nde<sup>5</sup>, Lilimath<sup>5</sup> ou Calnum<sup>6</sup>). L'ordinateur permet une autre approche de la notion que celle utilisée en cours. L'élève travaille à son rythme et peut se tester.

#### ➤ **Entraînement**

*Destinataires* : élèves ne maîtrisant pas une technique particulière.

*Déroulement* :

- Evaluation précise permettant d'identifier avec l'élève le type de situation qu'il ne maîtrise pas
- Entraînement sur des exercices adaptés

#### ➤ **Travail sur la rédaction**

*Destinataires* : élèves ayant eu des difficultés pour rédiger une démonstration au cours d'un devoir-maison

*Déroulement* :

Travail en binômes :

- comparaison des rédactions individuelles faites dans le devoir : repérage de ce qui va, ce qui ne va pas
- entretien avec le professeur
- rédaction de la démonstration intégrant les remarques faites.

---

<sup>5</sup> Diffusés par les éditions Chrysis <http://www.chrysis.com/>

<sup>6</sup> Téléchargeable sur le site <http://lilimath.free.fr/>

## **En français**

### ➤ **Travail sur l'oral**

*Destinataires* : élèves ayant des difficultés à prendre la parole et/ou à écouter en classe.

*Déroulement* :

- Entretien avec le professeur.
- Entraînement à la prise de parole et à l'écoute à travers des jeux de rôles.

### ➤ **Entraînement-perfectionnement à la prise de notes**

*Destinataires* : élèves souhaitant améliorer leur technique de prise de notes.

*Déroulement* :

- Lecture d'une biographie de Camus à vitesse normale par le professeur avec la consigne suivante : « relevez les points-clés de cette biographie ».
- Echange des notes prises par les élèves ; comparaison des codes d'abréviations utilisés.
- Deuxième lecture du texte avec la consigne : « complétez votre prise de notes ».
- Restitution orale de la biographie à partir des notes constituées.

### ➤ **Lecture efficace d'énoncés**

*Destinataires* : élèves interprétant mal les consignes.

*Déroulement* :

- Lecture d'énoncés d'exercices de mathématiques, d'histoire et de français avec la consigne suivante : « regroupez les consignes similaires ; quelles sont les tâches à effectuer pour chacune d'elles ? » (reformulation des verbes).
- Catégorisation des consignes.
- Entraînement à la reformulation de consignes sur d'autres énoncés.

## **Séance trans-disciplinaire**

### ➤ **Organisation de l'emploi du temps**

*Destinataires* : élèves ayant des difficultés à organiser leur temps de travail.

*Déroulement* :

- Entretien avec le professeur à partir d'un questionnaire évaluant le type de difficultés des élèves (prédilection pour une matière au détriment des autres, désintérêt pour le travail scolaire en général, temps extra-scolaire ne permettant pas le travail personnel, etc.).
- Observation comparée de la qualité rédactionnelle des agendas.
- Distribution d'une grille de répartition à compléter en fonction de l'emploi du temps et des activités extra-scolaires des élèves ; sélection de créneaux horaires libres pour le travail personnel.

### ➤ **Autres pistes possibles**

- Organiser son classeur
- Rendre plus efficace son travail personnel
- Conduire une recherche documentaire
- Travailler en équipe
- Etre acteur de son orientation
- ...

**FICHE N° 7 : Portfolio / Carnet de Bord / Outil de suivi élève**

*La grille proposée ci-dessous est un exemple d'outil de suivi; il doit permettre à l'élève d'intégrer les séances d'aide individualisée à l'ensemble du dispositif et aux enseignants d'améliorer le suivi des élèves rencontrant des difficultés.*

<b>Dates des séances</b>			
<b>Situation qui me pose problème</b>			
<b>Thème et objectifs travaillés</b>			
<b>Description de la séance</b>			
<b>Pistes de réinvestissement</b>			
<b>Réinvestissement réalisé</b>			
<b>Bilan Evaluation</b>			

## **FICHE N° 8 : Principes d'action pour la prise en charge des difficultés élèves**

*L'organisation de l'A.I. définie par les textes ne suffit pas toujours pour aider des élèves en plus grande difficulté. La prise en charge de l'élève sera alors individualisée. Cette fiche reprend un certain nombre de propositions expérimentées à l'occasion de travaux réalisés par le Cepec. Elle présente des réflexions, des principes d'action et, à partir d'un exemple, une méthodologie nécessaire à la mise en place d'un plan d'action.*

### **Quelques principes**

- L'appellation "difficultés rencontrées par l'élève" est préférable à « élève en difficulté » ; elle présente l'avantage d'une référence à une réalité qui peut être décrite et problématisée.
- La perception des difficultés rencontrées par un élève est relative. Elle dépend de la personne qui en parle et du contexte. Tout changement de regard modifiera le résultat de la problématisation.
- Problématiser à partir d'une (ou plusieurs) situation(s) ne peut se faire sans une description de la situation. Sinon on risque de passer d'un simple constat à des solutions stéréotypées et inadaptées.
- La qualité de la description et de l'analyse dépend de la variété des points de vue. Cette variété s'obtient, en particulier, par la multiplicité des personnes impliquées y compris l'élève.
- Un élève manifeste souvent ses difficultés en n'arrivant pas à réaliser un travail. Toute amélioration par répétition d'exercices de même type est le plus souvent sans effet. Prendre en charge l'élève consiste à trouver une situation intermédiaire à partir de laquelle l'élève progressera.
- Le plan d'action mis en place pour aider un élève doit être construit en proposant des actions à différents niveaux (élève, classe, établissement) et en mobilisant une pluralité d'acteurs.
- La notion de difficulté renvoie à celle de complexité. On ne peut pas imaginer que les actions mises en place donnent automatiquement et systématiquement des résultats positifs. La durée, le suivi et l'évaluation des actions sont des éléments indispensables à une prise en charge de l'élève.
- Une attitude "positive" favorise l'aide aux élèves. La qualité d'écoute favorise la problématisation et la sécurisation de l'élève nécessaires à la mise en place des projets d'action.

### **Description d'un cas d'élève :**

*Guillaume est en seconde générale et technologique dans un établissement scolaire qui prédétermine certaines de ses classes ; il est en seconde prédéterminée S. Annoncé au vu de ses bulletins comme un élève moyen, il vient d'un collège réputé difficile ; ce sont ses parents qui ont insisté pour qu'il soit dans cette classe. Au cours du premier trimestre on a pu noter un nombre important d'absences, en particulier lors des contrôles de sciences. Les enseignants signalent qu'en classe il ne pose aucun problème de comportement ; bien au contraire, il est plutôt « éteint » et ne participe que rarement. Il semble d'ailleurs ne pas avoir d'amis. Quelques enseignants ont essayé de le solliciter, ce qui a semble-t-il eu un effet contraire à celui attendu. Ses résultats en sciences sont insuffisants pour, dans l'état actuel, penser à une orientation en première S. En lettres et langues il est dans la moyenne. Malgré les propositions de l'enseignant de mathématiques il n'est venu qu'une seule fois aux séances d'aide individualisée du vendredi après-midi, il est vrai facultatives. Il a, à ce moment là, fait part de ses difficultés à réinvestir ce qu'il apprenait en classe : « chez moi, tant que je travaille le cours ça va, mais quand je passe aux exercices je n'y arrive jamais ». A l'occasion des rencontres avec le professeur principal il déclare avoir le projet de devenir enseignant d'EPS ; il a, dit-il, besoin pour cela de faire un bac scientifique car la sélection en STAPS se fait essentiellement sur les sciences. Le collègue d'EPS confirme sa bonne participation et ses bons résultats dans cette matière. Lors d'une rencontre de parents, ses parents ont insisté : ils n'envisagent pas que Guillaume fasse une autre série que S. Ils ont aussi signalé qu'ils ont beaucoup de mal, depuis que Guillaume est rentré au lycée, à communiquer avec lui.*

## Exemple de travail d'une équipe pédagogique à partir du cas précédent

### DESCRIPTION DE LA SITUATION-PROBLEME

Indices : bulletins moyens, absences fréquentes en DS de math, faible participation en classe, pas d'amis dans la classe, résultats insuffisants pour assumer son projet, projet de devenir enseignant EPS, projet des parents 1S, difficulté à réinvestir ce qu'il apprend, bons résultats en EPS, communication familiale difficile, ne vient pas en aide individualisée.

Améliorations attendues : qu'il participe plus en cours, qu'il soit plus présent aux contrôles, qu'il puisse s'orienter positivement en fin de seconde, qu'il puisse améliorer ses façons d'apprendre.

### FORMULATION DU PROBLEME

Indicateurs / problèmes possibles : Difficulté à assumer son entrée au lycée ? Dans ce lycée ? Manque de motivation dans certaines matières ? De confiance ? Difficulté dans la relation aux autres ? Difficulté à gérer son projet personnel ? Difficulté dans le travail personnel ?

Choix d'une formulation, d'un problème à traiter (prioritaire ?) : Comment aider Guillaume à mettre en cohérence son orientation et ses résultats actuels dans les différentes matières ?

### CHOIX DES PISTES D'ACTION

Actions envisageables (obtenu après brain-storming) : rencontrer Guillaume en entretien pour compléter les observations, passer contrat surtout par rapport à ses absences, proposer un travail d'orientation, dans les matières scientifiques lui proposer un accompagnement, dédramatiser les résultats insuffisants et mettre en avant ses réussites, l'associer à un autre élève pour l'aider, favoriser sa participation à la vie de classe en le valorisant, envisager, à condition que son projet soit solide, un passage en 1<sup>o</sup>S s'il améliore ses résultats (contrat pédagogique).

### DESCRIPTION DU PLAN D'ACTION

#### Objectifs

- pour l'élève : acquérir des méthodes pour une meilleure gestion de son travail personnel, préciser son projet d'orientation, participer à la vie de la classe, améliorer ses résultats.
- pour l'équipe : améliorer le travail d'équipe, se donner une démarche pour travailler les « cas », produire un outil de suivi et de préparation du conseil de classe.

Déroulement prévu : réunion des enseignants en vue d'une action commune, rencontre entre le Professeur Principal et Guillaume, proposition par le professeur d'EPS d'un travail sur le projet et d'un suivi personnalisé, passation d'un contrat avec Guillaume (je m'engage à ... on s'engage à...).

Moyens nécessaires : obtenir l'accord de Guillaume et du collègue d'EPS, obtenir des "outils" pour l'aide au travail et le projet, se former à l'entretien, dégager du temps pour les réunions.

#### Modalités d'évaluation

- pour le déroulement de l'action : régulation à l'occasion des réunions, évolution de la participation de l'élève et de ses résultats.
- en ce qui concerne le produit : amélioration des résultats, sentiment d'avoir été aidé, participation plus importante en classe, orientation positive en fin d'année.



## TEXTES OFFICIELS

*Les textes antérieurs jusqu'à la rentrée 1999, sont à disposition dans la première brochure de Points de Repère sur l'Aide individualisée.*

### « Rentrée 2000 dans les écoles, collèges et lycées d'enseignement général et technologique » (Extraits)

B.O. n°3, 20 janvier 2000

(Le texte peut être consulté à l'adresse <http://www.education.gouv.fr/bo/2000/3/ensel.htm>)

Quelques précisions sont nécessaires pour la mise en place de l'aide individualisée.

On attribuera deux heures hebdomadaires par division, en français et en mathématiques, plus un volant d'heures supplémentaires accordées par le recteur selon les besoins de l'établissement, soit pour créer davantage de groupes dans les deux disciplines précitées, soit pour prendre en compte d'autres disciplines.

Les heures d'aide individualisée doivent être inscrites dans les emplois du temps. Elles sont dispensées à des petits groupes n'excédant pas huit élèves.

Les résultats de l'évaluation d'entrée en seconde, complétés par un entretien individuel entre l'élève et les professeurs, doivent servir de base pour identifier les difficultés propres à chaque élève et ses besoins en aide individualisée.

Par ailleurs, la constitution des groupes doit rester flexible et être repensée en fonction des besoins ponctuels ou de la progression de l'élève. Il ne s'agit en aucun cas de constituer des groupes de "renforcement" destinés à favoriser l'orientation ultérieure dans une série donnée.

Les difficultés scolaires sont souvent l'effet de difficultés langagières. Aussi, en français et en mathématiques, on s'efforcera de remédier à ces difficultés par un travail spécifique, en concertation avec les professeurs des autres disciplines. À cet égard, les inspecteurs d'académie-inspecteurs pédagogiques régionaux, en coordonnant les efforts des enseignants, auront à jouer un rôle essentiel pour l'efficacité du dispositif.

### « Mise en œuvre de la réforme des lycées à la rentrée 2001 » (Extraits)

B.O. n°24, 14 juin 2001

(Le texte peut être consulté à l'adresse : <http://www.education.gouv.fr/bo/2001/24/ensel.htm>)

#### b) L'aide individualisée

Le dispositif d'aide individualisée est perçu de manière positive à la fois par les élèves, les enseignants et les proviseurs notamment parce qu'il contribue à améliorer de manière significative la relation traditionnelle enseignants/élèves et répond de manière plus étroite aux besoins spécifiques de ces derniers.

Les enquêtes et observations réalisées dans plusieurs établissements durant l'année scolaire 1999-2000 font toutefois apparaître que ce dispositif reste encore insuffisamment différencié :

- dans l'attribution du complément d'heures, certains établissements particulièrement bien dotés n'étant pas ceux qui reçoivent le public le plus défavorisé ;
- au sein des établissements, où l'on constate que l'aide individualisée bénéficie souvent à des élèves n'éprouvant pas de difficultés particulières ;

- au niveau des contenus de l'aide, parfois décalés par rapport aux besoins des élèves en difficulté.

Par ailleurs, l'articulation entre les différents dispositifs de la classe de seconde (modules et aide individualisée) est encore insuffisamment exploitée par les équipes pédagogiques.

Compte tenu de ces constats, des dispositions sont à prendre pour que partout l'aide individualisée apportée aux élèves réponde aux objectifs qui lui ont été assignés.

Vous veillerez notamment à attribuer le complément d'heures, qui est reconduit pour l'année scolaire 2001-2002, sur la base de critères explicites de façon à privilégier les établissements dont le pourcentage d'élèves en retard ou en difficulté est le plus important. De même conviendra-t-il de rappeler aux chefs d'établissement :

- d'une part, que l'aide est prioritairement destinée aux élèves présentant des lacunes ponctuelles graves ou des

difficultés plus permanentes. Les contenus de l'aide doivent donc être adaptés et s'attacher notamment aux méthodes et aux savoir-faire ainsi qu'à la motivation au travail ;

- d'autre part, que le dispositif d'accompagnement, qui comprend l'aide individualisée et les modules, a pour finalité de répondre plus étroitement aux besoins des élèves. Le public visé par ces deux types d'activité pédagogique est cependant différent : alors que les modules concernent l'ensemble des élèves, l'aide s'adresse à un public bien ciblé, tel que défini ci-dessus. La collaboration et les échanges entre les enseignants des différentes disciplines, pour mieux cerner les

besoins des élèves dans leur globalité et mieux exploiter l'articulation entre les différents volets du dispositif d'accompagnement défini ci-dessus, sont une des conditions majeures de sa réussite. Il convient de favoriser au maximum les conditions de sa réalisation en développant les actions de formation au niveau académique et au sein des établissements. Dans ce cadre, des échanges de pratiques doivent être encouragés.

La mobilisation des corps d'inspection, des IUFM et des chefs d'établissement sur ces points s'avère tout à fait essentielle.

---

## « Préparation de la rentrée 2002 dans les lycées d'enseignement général et technologique » (Extraits)

B.O. n°16, 18 avril 2002

(Le texte peut être consulté à l'adresse : <http://www.education.gouv.fr/bo/2002/16/default.htm>)

### A - CRÉER LES CONDITIONS PERMETTANT UNE MEILLEURE RÉUSSITE DES ÉLÈVES EN CLASSE DE SECONDE GÉNÉRALE ET TECHNOLOGIQUE

La classe de seconde générale et technologique doit jouer pleinement son rôle de classe de détermination. La persistance d'un taux de redoublement élevé (supérieur à 15 %) et les difficultés à réduire l'hétérogénéité du public scolaire, témoignent de la nécessité de porter une attention toute particulière à la mise en place de mesures susceptibles d'assurer une meilleure réussite à chacun des lycéens et de leur permettre de faire des choix de poursuite d'études plus réfléchis et moins irréversibles.

#### 1 - Améliorer l'efficacité de l'aide individualisée

L'aide individualisée est une mesure majeure de la réforme des lycées. La nécessaire attention à accorder aux autres dispositifs innovants comme les TPE ou l'éducation civique, juridique et sociale ne doit pas conduire à la marginaliser ou à la sous-estimer. Il s'agit, rappelons-le, de contribuer à remobiliser un public de lycéens en difficulté ponctuelle ou plus profonde, grâce à des structures spécifiques adaptées à un suivi individualisé.

#### Un moment particulier du dispositif d'accompagnement

Les modules et l'aide individualisée constituent les deux volets du dispositif d'accompagnement en classe de seconde générale et technologique. Ils ont pour objectif commun de permettre de répondre à la diversité des besoins des élèves. Toutefois, alors que les modules concernent la totalité des élèves, l'aide individualisée est plus spécialement axée sur le

traitement et la remédiation des lacunes plus profondes repérées chez certains élèves. Les activités développées dans le cadre de l'aide ne doivent donc pas être une simple reproduction ou une transposition de celles pratiquées en modules.

#### Une aide ciblée sur les élèves les plus en difficulté

Les recommandations de la circulaire de rentrée "lycées" 2001 restent pour l'essentiel d'actualité (circulaire n° 2001-083 du 11-6-2001, B.O. n° 24 du 14 juin 2001) et notamment l'affectation prioritaire des moyens de l'aide individualisée, dont le complément d'heures reconduit pour l'année scolaire 2002-2003, vers les élèves et les établissements les plus en difficulté.

Les bilans réalisés dans les académies montrent que l'aide individualisée a, dans la plupart des cas, un impact positif sur le comportement scolaire des élèves qui en bénéficient : plus grande confiance en soi, prise de parole facilitée, meilleure attitude générale en classe entière, prise de conscience de la nécessité du travail personnel. Les élèves apprécient par ailleurs la disponibilité de l'enseignant, le contact plus facile avec lui. Cependant, si le dispositif paraît efficace, il semble toutefois davantage concerner les élèves "moyens" ayant un niveau situé légèrement en dessous de la moyenne, ou ayant des résultats en dessous de leurs possibilités par manque de travail, que les élèves les plus en difficulté qui en bénéficient moins voire pas du tout.

Il convient de veiller à ce que l'aide individualisée soit bien réservée aux lycéens qui en ont le plus besoin. L'intégration du dispositif dans le projet d'établissement doit être l'occasion d'une réflexion d'ensemble permettant d'adapter les spécificités de l'aide aux différents contextes locaux et aux particularités du public scolaire.

**Le suivi individualisé, axe central de l'aide**

Remotiver l'élève au travail est l'objectif majeur de l'aide individualisée. Moments privilégiés du dispositif d'accompagnement mis en place en classe de seconde, les séances d'aide doivent permettre un suivi individualisé des lycéens concernés que ne permettent pas toujours les moments éducatifs plus "classiques". Pour être efficace, ce suivi individualisé doit s'appuyer sur une prise en compte des besoins spécifiques à chacun et sur leur adhésion aux objectifs poursuivis lors des séances.

Dans bon nombre de cas, le travail réalisé dans le cadre de l'aide consiste en la reprise d'exercices non réussis en classe entière, la révision de points qui font particulièrement difficulté, l'anticipation d'une préparation ou d'une lecture à venir. Ces activités, qui relèvent plutôt du soutien "traditionnel", pour indispensables qu'elles soient, ne doivent pas dispenser d'une nécessaire recherche sur les causes de l'erreur à partir d'une analyse fine des productions des élèves. Si cette analyse doit permettre de renforcer la maîtrise des connaissances de base elle doit aussi prendre en compte le domaine des méthodes de travail et des savoir-faire.

**Des modalités de fonctionnement adaptées aux objectifs poursuivis**

On veillera à ce que l'effectif des groupes d'aide ne soit pas supérieur à huit élèves, de manière à favoriser un suivi le plus individualisé possible.

La durée individuelle de participation des élèves au dispositif d'aide peut varier de quelques semaines, consécutives ou non, à la totalité de l'année scolaire selon la nature des besoins et le degré des difficultés rencontrées par chaque lycéen concerné.

Le positionnement de l'aide dans les emplois du temps est une dimension non négligeable de son efficacité : là où l'aide individualisée n'est pas affichée comme une action pédagogique prioritaire, les heures d'aide sont souvent reléguées en début ou en fin de journée, contraignant du même coup l'élève concerné à venir plus tôt ou quitter l'établissement plus tard que ses camarades. Ces choix sont bien souvent ressentis comme pénalisants et peu incitatifs. Je vous demande donc de veiller tout particulièrement à insérer l'aide dans des créneaux horaires adaptés afin qu'elle soit considérée par les élèves comme un moment pédagogique à part entière au même titre que les cours, les travaux pratiques ou les modules.

**Développer la nécessaire formation des enseignants**

La mise en œuvre de l'aide individualisée par les enseignants suppose une évolution des pratiques pédagogiques dont l'ampleur ne doit pas être sous-estimée. C'est pourquoi, vous veillerez à réserver une place importante à la formation des enseignants sur ce sujet, dans le cadre des plans académiques de formation. Il convient par ailleurs d'encourager les échanges d'expériences entre les établissements.

**« Rapport 2001 de l'Inspection Générale » (Extraits)**

(Le texte peut être consulté à l'adresse : <http://www.ladocumentationfrancaise.fr/brp/notices/014000724.shtm>)

**Les innovations de la classe de seconde à la rentrée 1999**

La classe de seconde connaît à la rentrée 1999 un certain nombre d'innovations dont les principales sont :

- l'aide individualisée ;
- l'éducation civique juridique et sociale ;
- la réorganisation de l'enseignement des langues vivantes.

**L'aide individualisée**

Les journées de prérentrée ont été utilisées pour aborder le sujet de la mise en place de l'aide individualisée. Il est à noter que, si des IA-IPR ont pu s'associer au travail d'animation et à la réflexion menée dans les établissements pendant ces journées de prérentrée et s'ils ont contribué aux quelques actions académiques de formation organisées autour de l'aide individualisée, les IUFM n'ont par contre pas pu intégrer le thème dans leurs plans de formation.

La question de la durée de passage en aide individualisée, à l'origine fixée à trois mois, n'est pas tranchée ; pas plus que n'est tranchée la question de

son organisation : à l'origine prévue pour être gérée de façon globale, au niveau de l'établissement tout entier (ou à la rigueur au sein d'une même classe), elle semble concrètement pratiquée par le professeur de la discipline concernée, sans lien avec les autres enseignants. En l'absence d'un recul suffisant leur permettant d'avoir une image exacte des pratiques des conseils de classe en matière de prescription d'aide aux élèves, les rapporteurs notent que le professeur titulaire de la classe désigne lui-même les élèves relevant de cette aide. S'il lui arrive de faire appel au volontariat, il risque de se voir confronté au problème du dépassement du « quota » de huit élèves. Dans la mesure où la désignation se fait en fonction de difficultés rencontrées, on peut considérer que l'objectif pédagogique de l'aide est respecté.

Mais l'aide individualisée n'apparaît pas dans les projets d'établissement (quand ils existent) et le choix de sa place dans la journée semble surtout conditionné par la volonté d'occasionner le moins de « trous » possibles dans l'emploi du temps des élèves. Les recommandations officielles ont certes été entendues :

mieux vaut ne pas placer l'aide individualisée à des moments (début ou fin de journée, samedi matin) qui pourraient donner à l'élève le sentiment d'être pénalisé. Par ailleurs confrontés au problème de la gestion des options, les proviseurs adjoints – traditionnellement responsables de la confection des emplois du temps – peuvent difficilement éviter que, correctement placée, l'aide individualisée ne soit à l'origine de « trous » dans l'emploi du temps de toute la classe qui, à son tour, risque de se sentir pénalisée. Toutefois, dans la plupart des cas, l'aide individualisée n'est en parallèle avec aucun autre enseignement, ce qui permet de lui faire jouer son rôle : par rapport aux modules, pour lesquels ce n'est toujours pas le cas, c'est un progrès qui mérite d'être souligné.

Du point de vue des contenus de cette aide, l'étude n'a pu dégager aucune pratique majoritaire entre séances d'exercices, reprises des difficultés rencontrées dans les devoirs, travail sur des fiches élaborées spécifiquement pour remédier à telle ou telle difficulté, réponses aux questions des élèves, etc.

Quant à l'articulation entre aide, cours et modules, elle apparaît comme peu claire. Il est vrai que la réorganisation des horaires, les allègements de programmes, la disparition des travaux dirigés en mathématiques ont contribué à jeter les enseignants dans un grand trouble. La seule solution pour clarifier et fixer des cadres efficaces consisterait en une implication conjointe des chefs d'établissement et des corps d'inspection. Les premiers, au-delà de la nécessaire concertation qu'ils doivent faire naître au sein des établissements, ont le devoir de construire le cadre qui va permettre la mise en œuvre des différentes dispositions (modules, dédoublements, aide individualisée). Les seconds doivent convaincre les professeurs de s'inscrire dans la lettre et dans l'esprit des innovations proposées, et s'attacher à informer, former, évaluer. La parole des personnels de direction n'est pas suffisante pour faire sortir les professeurs de leurs habitudes et de leurs certitudes. Seule l'intervention des inspecteurs peut les amener à changer et à faire évoluer leurs pratiques.

La plupart du temps, c'est le professeur de la classe qui assure l'aide individualisée (bien que les textes laissent la possibilité à un professeur d'une autre classe d'intervenir dans la même discipline). Sur ce point, on peut avoir deux lectures : soit l'interpréter comme étant le résultat d'une certaine frilosité des enseignants et de leur attachement au groupe classe, soit admettre la légitimité de cet attachement à la relation élève-professeur, selon le principe que le professeur qui connaît ses élèves est le mieux placé pour répondre à leurs besoins. Il semble difficile de faire la part des deux motivations. On regrette seulement que le choix entre les deux options, qui sont loin d'être

indifférentes, et qui d'ailleurs ne sont pas exclusives l'une de l'autre, fasse si rarement l'objet d'une réflexion approfondie et concertée.

En fonction de critères sociaux (celui du nombre de parts de bourses étant le plus fréquemment cité), certains établissements ont reçu une dotation complémentaire de deux heures pour les divisions particulièrement fragiles. Sur ce point encore, aucune pratique majoritaire dans l'utilisation de cette dotation ne se dégage. Les deux heures complémentaires sont attribuées aux mathématiques et au français, parfois à d'autres disciplines, pour de l'aide méthodologique, selon des règles combinant subtilement besoins des élèves et commodité de gestion des services d'enseignement au sein de l'établissement.

En mathématiques, l'organisation est extrêmement diverse, avec des formules allant jusqu'au partage de la classe en quatre groupes pour la durée de toute l'année, la transformation pure et simple de l'heure d'aide en heure de cours pour l'ensemble de la classe, voire une aide apportée aux « meilleurs » élèves ou un dispositif d'appui aux élèves souhaitant s'orienter vers les filières scientifiques. Manifestement, les pratiques pédagogiques restent encore à inventer. Même variété en français, où la mise en place de l'aide individualisée a suscité dans toutes les académies une féconde circulation d'information, qui émanait souvent de groupes de réflexion impulsés par les IA-IPR. De nombreuses initiatives ont été prises, parmi lesquelles l'utilisation de l'aide individualisée pour préparer, en amont, des questions qui seront abordées quelques jours après dans le cours commun. De façon générale, beaucoup de professeurs s'efforcent d'établir une correspondance entre l'aide et le reste du temps pédagogique. Dans la grande majorité des cas, la pratique a trouvé une place naturelle dans l'activité de la classe de français.

En conclusion, on peut noter que ce dispositif est bien reçu par les différents acteurs considérés (élèves, familles, professeurs). Il répond au même besoin que celui qui avait été décrit dans le rapport de l'inspection générale sur les modules : la nécessité pour les enseignants et les élèves de développer d'autres modes de relations, plus individualisés, plus personnalisés que ceux établis à l'intérieur du groupe classe (dédramatisation de la relation enseignant-enseigné, amélioration du climat d'ensemble de l'établissement, responsabilisation de l'élève). Dans le meilleur des cas, l'aide individualisée peut à son tour contribuer à favoriser la « vie citoyenne », au même titre que l'heure de vie de classe. Elle semble donc avoir des répercussions positives sur la vie scolaire en général.

## BIBLIOGRAPHIE

---

### Ouvrages

- **BALLION** Robert,  
**La démocratie au lycée,**  
ESF, 1998 (Collection Pédagogies)
- **BARRÈRE** Anne  
**Les lycéens au travail : tâches subjectives, épreuves objectives**  
PUF, 1997 (Pédagogie d'aujourd'hui)
- **BAUTIER** Elisabeth ; **ROCHEX** Jean-Yves  
**L'expérience scolaire des nouveaux lycéens : démocratisation ou massification ?**  
Armand Colin, 1998 (Formation des enseignants)
- **BOUNOURE** Annick ; **COLIN** Michèle ; **DELCLAUX** Monique  
**Lycéens d'aujourd'hui : grandes amours et petits boulots**  
INRP, 2001
- **BOYER** Régine ; **CORIDIAN** Charles sous la dir.  
**Modes de vie, collégiens et lycéens**  
INRP, 2000
- **CHARLOT** Bernard,  
- **Du rapport au savoir : éléments pour une théorie**  
Anthropos, 1997 (Poche Education)  
- **Le rapport au savoir en milieu populaire :**  
une recherche dans les lycées professionnels de banlieue  
Anthropos, 1999 (Education)
- **DUBET** François,  
**Les lycéens**  
Seuil, 1991 et réédition (Points actuels) 1992
- **RAYOU** Patrick  
**La cité des lycéens**  
L'Harmattan, 1998 (Débats jeunesse)

### Articles de revues

- **"Les 12-18 ans jugent l'école"**  
L'Express, 23 novembre 2000
- **"Comment faire avec les réformes ?"**  
Cahiers pédagogiques, n° 385, juin 2000

### Rapport ministériel

- Rapport Belloubet-Frier : 30 propositions pour l'avenir du lycée  
Mars 2002  
<http://www.education.gouv.fr/rapport/belloubet2.htm>

## FORMATIONS PROPOSEES PAR LE CEPEC

---

### Stages :

Le Cepec propose :

des stages sur le lycée :

- l'aide individualisée
- les T.P.E
- l'ECJS
- les heures de vie de classe
- l'organisation du temps et des regroupements des élèves
- etc.

des stages didactiques dans les différentes matières :

- les nouveaux programmes
- l'utilisation des T.I.C.E.
- etc.

### Interventions en établissement :

Le Cepec peut aussi intervenir dans votre établissement sur les TPE, l'ECJS, l'aide individualisée, les heures de vie de classe, etc., ou sur un thème comme :

- construire, actualiser un projet d'établissement ;
- diversifier et enrichir les pratiques pédagogiques ;
- développer la participation de l'élève à la vie de l'établissement ;
- prendre en compte la diversité des élèves, concevoir des parcours ;
- accompagner le projet de l'élève ;
- se donner des repères ;
- intégrer les nouvelles technologies ;
- prendre en compte les évolutions dans les disciplines
- etc.

***Pour plus de détails et d'informations,  
consultez dans votre établissement les catalogues du Cepec :  
« Formation » et « Interventions en établissements »  
ou le site du Cepec <http://www.cepec.org>***

**BULLETIN DE COMMANDE**

(à retourner au CEPEC – Service Publications – 14 voie Romaine 69290 CRAPONNE)

**"Points de Repère pour le Lycée"**Mme  Mlle  M.  NOM : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_  
Tél. \_\_\_\_\_ Fax : \_\_\_\_\_ e-mail : \_\_\_\_\_Adresse personnelle : \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_Adresse professionnelle : \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

## Je commande

→ les numéros suivants de *Points de Repère*

- L'ECJS : ..... exemplaires à **7 €** soit ..... €
- Les T.P.E. n°1 : ..... exemplaires à **7 €** soit ..... €
- Les T.P.E. n°2 : ..... exemplaires à **7 €** soit ..... €
- Les T.P.E. n°1 et 2 : ..... exemplaires à **12 €** soit ..... €
- L'Aide Individualisée n°1 : ..... exemplaires à **7 €** soit ..... €
- L'Aide Individualisée n°2 : ..... exemplaires à **7 €** soit ..... €
- L'Aide Individualisée n°1 et 2 : ..... exemplaires à **12 €** soit ..... €
- ..... exemplaires à **€** soit ..... €

+ Frais de port de ..... €

Ci-joint un chèque de ..... €

**Offre spéciale :**  
**TPE n°1 + TPE n°2 : 12 €**  
**AI n°1 + AI n°2 : 12 €**

**Frais de port à rajouter****au total de chaque commande :**

- **1 document :** 1,5 € de frais de port
- **2-3 documents :** 3 € de frais de port
- **4-5 documents :** 5 € de frais de port
- **6 documents :** 6 € de frais de port
- Au-delà de 6 documents, nous consulter



CEPEC de LYON – 14 voie romaine – 69290 CRAPONNE

Tél. 04 78 44 61 61 – Fax : 04 78 44 63 42

Email : [publications@cepec.org](mailto:publications@cepec.org) - Site Internet : <http://www.cepec.org>